



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3860

Attribution de subventions pour un montant de 13 400 euros à des Associations de commerçants et producteurs dans le cadre de l'animation commerciale sur le territoire de la Ville de Lyon

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3860 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT DE 13 400 EUROS A DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS DANS LE CADRE DE L'ANIMATION COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La diversité de l'offre commerciale de la Ville de Lyon s'appuie sur un vaste tissu de proximité réparti au cœur des arrondissements. Dans ces polarités commerciales, la diversité des activités sédentaires et non sédentaires anime la vie des quartiers et contribue à la qualité du cadre de vie des Lyonnais.

Ce dynamisme repose notamment sur les actions collectives menées par les associations de professionnels qui souhaitent répondre aux enjeux économiques de leurs adhérents, ainsi qu'aux attentes des clients.

Pour assurer la pérennité de ces actions et garantir ainsi le maintien d'une offre commerciale de qualité pour les Lyonnais, la Ville de Lyon accompagne les démarches de plusieurs associations :

1 – Association Côté Grand'Côte – 1^{er} arrondissement : attribution d'une subvention de 1 500 euros pour la réédition et la diffusion de la brochure de promotion du quartier de la montée de la Grande Côte

Comptant 37 adhérents, l'association Coté Grand'Côte regroupe la quasi-totalité des acteurs économiques présents dans la montée de la Grande Côte.

Ses objectifs sont :

- d'aider à la pérennité des activités artisanales et commerciales du quartier ;
- d'organiser des manifestations à caractère notamment commercial, pour dynamiser la rue ;
- de servir de lien avec les institutionnels ;
- de communiquer sur l'activité économique de la rue ;
- de travailler avec d'autres associations environnantes ayant les mêmes objectifs.

La montée de la Grande Côte est un lieu à forte identité culturelle de par son histoire, son patrimoine, mais aussi par les caractéristiques de ses acteurs : associations, boutiques indépendantes ou artistes.

Ces dernières années, de nombreuses nouvelles activités s'y sont implantées : styliste, caviste, photographe, boutique de décoration, créateurs, boutique de souvenirs, couturière, artisan d'art-doreur, boutique enfant, salon de thé, glacier, librairie et autres.

Les commerçants, pour la majorité des indépendants, revendiquent une offre commerciale « différente » et une façon de consommer « autrement ».

L'association organise régulièrement des événements : vide-greniers des Pentes, animations de fin d'année (Noël autrement), travail photographique de portraits et mise en œuvre d'un plan de communication et d'une brochure de promotion du quartier. Elle ne dispose pas de salariés et vit essentiellement de ses adhésions. Toutes les actions sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres actifs et aux aides ponctuelles de la Ville de Lyon.

L'année dernière, à l'occasion de ses 11 ans, l'association a organisé la deuxième édition d'un nouvel événement nommé « La Grande Côte s'expose » dont le bilan s'est révélé très positif. Cet événement part du constat que, malgré le flux assez important dans la montée de la Grande Côte, nombreux sont ceux qui n'osent pas franchir la porte des commerces.

Pour cette année, l'association souhaite aller plus loin et reconforter encore plus l'image singulière du quartier. Pour se faire, l'association envisage de rééditer et de diffuser plus largement la brochure de promotion du quartier et son tissu commercial dont la première édition a été réalisée en juin 2017.

En 2017, par délibération n° 2017/2876 du 27 mars 2017, vous avez accordé à l'association Côté Grand'Côte une subvention de 1 500 € pour la mise en œuvre de l'animation « La Grande Côte s'expose ».

Pour l'année 2018, l'association sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon afin d'assurer la réédition et la diffusion de sa brochure.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2018 est de 12 400 €.

Le budget prévisionnel pour la réédition et la diffusion de la brochure 2018 est de 8 000 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Côté Grand'Côte une subvention de 1 500 € pour accompagner dans la réédition et la diffusion de la deuxième brochure de promotion du quartier.

2 – Association Le Petit Bellecour – 2^e arrondissement : attribution d'une subvention de 1 500 euros pour l'organisation de la Fête de l'Été

L'association des commerçants « Le Petit Bellecour » couvre un périmètre situé à l'Ouest de la place Bellecour autour de la rue du Plat. Après plusieurs années d'inactivité, l'association a été reprise, il y a 4 ans, par une équipe de commerçants dynamiques qui constataient que ces rues, bien que situées à proximité de la place Bellecour, restaient mal connues des Lyonnais et manquaient de visibilité. Ce quartier gagne pourtant à être mieux connu car il présente une offre commerciale de proximité, qualitative et diversifiée : alimentaire, prêt-à-porter (présence de créateurs), santé-beauté, etc.

Depuis janvier 2016, les commerçants du quartier subissent les nuisances engendrés par les travaux à l'emplacement de l'ancienne Faculté catholique. Dans ce contexte, l'animation commerciale est un vrai enjeu pour redynamiser le quartier et engendrer du flux dans les boutiques.

L'association compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents. Elle ne dispose pas de salariés et vit essentiellement de ses adhésions. Toutes les actions sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres actifs et aux aides ponctuelles de la Ville de Lyon.

Après avoir travaillé sur son identité en créant un concept de quartier, « Le Petit Bellecour, shopping confidentiel » et des outils de communication (page Facebook, flyers), l'association organise depuis trois ans une animation annuelle avant l'été, ainsi qu'une animation de fin d'année (tours du quartier en calèche). Par ailleurs, elle participe aux illuminations du quartier avec le soutien de la Ville de Lyon.

Afin de développer l'économie du quartier, les commerçants de l'association « Le Petit Bellecour » rééditent leur animation d'avant été en renouvelant son format, avec une volonté forte : créer des liens avec les clients, échanger, communiquer et faire découvrir la richesse et la diversité des boutiques. Cette année, la Fête de l'Eté aura lieu le 7 juin. Sur la place Antoine de Saint-Exupéry, au Sud-Ouest de la place Bellecour, des animations ludiques seront proposées par les commerçants au public. Pour inciter le public à découvrir les boutiques du quartier, une course aux indices sera organisée par les commerçants. L'objectif sera de récupérer des indices dans les points de vente et résoudre une énigme. Des lots provenant des boutiques du quartier seront distribués aux gagnants.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2018 est de 8 500 €.

Le budget prévisionnel de l'association pour la réalisation de son événement est de 3 220 €.

Par délibération n° 2017/3027 du 29 mai 2017, vous avez alloué à l'association « Le Petit Bellecour » une subvention de 1 500 € pour «La Fête de l'Eté » 2017.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association « Le Petit Bellecour » une subvention de 1 500 € pour accompagner la mise en œuvre de cet événement en 2018.

3 – Association des commerçants de la rue Victor Hugo - « ACOR Victor Hugo » – 2^e arrondissement : attribution d'une subvention de 3 000 euros pour son programme annuel d'animations commerciales et de promotion du quartier

L'association des commerçants de la rue Victor Hugo, « ACOR Victor Hugo », a été créée en mars 2015 afin de dynamiser commercialement la rue Victor Hugo et les rues adjacentes et d'être un interlocuteur privilégié des institutions pour tout ce qui concerne le fonctionnement du commerce et pour le projet de requalification de la rue.

La rue Victor Hugo compte un peu moins de 150 commerces. Elle est située sur un axe Nord-Sud très fréquenté, alimenté par les flux du métro et par ceux de la gare de Perrache. L'offre commerciale est hétérogène en qualité, il s'agit principalement des franchises en équipement de la personne. Le secteur est animé par un marché dynamique de producteurs sur la place Carnot et par de nombreuses terrasses.

L'association ACOR Victor Hugo compte aujourd'hui près de 70 adhérents. Elle ne dispose pas de salariés et vit essentiellement de ses adhésions. Toutes les actions sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres actifs et aux aides ponctuelles de la Ville de Lyon.

En septembre 2016, elle a organisé la première édition de la braderie de la rue Victor Hugo avec 33 exposants participants. Puis, en 2017, la seconde édition a rassemblé une cinquantaine d'exposants, mais les coûts auront été légèrement supérieurs à ce qui avait été prévu, notamment en raison des contraintes de sécurité imposées.

Pour l'année 2018, le nouveau bureau de l'association souhaite développer son plan d'actions malgré les travaux de requalification de la rue Victor Hugo qui ont progressivement démarré depuis mars cette année.

L'association souhaite mettre en place deux animations majeures et des animations ponctuelles en fonction des grands événements de l'année :

- Un événement en juin, pour la Fête de la musique, sous la forme d'une batucada qui se déplacera dans les parties praticables de la rue Victor Hugo, de la place Ampère et des rues adjacentes. Des jeux pour les enfants et une buvette sont également prévus.

- La troisième édition de la braderie durant les derniers vendredi et samedi de septembre.

- Des animations ponctuelles de type décorations de vitrines pour la Fête des mères, Halloween et autres fêtes.

L'association envisage également de ré-illuminer la rue Victor Hugo pour les Fêtes de fin d'année.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2018 est de 12 500 € (dont environ 5 000 euros d'illuminations, subventionnées à 50 %).

Pour organiser efficacement son programme d'animations 2018, l'association sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon à hauteur de 3 000 €.

Par délibération n° 2017/3275 du 25 septembre 2017, vous avez alloué à l'association ACOR Victor Hugo une subvention de 1 000 € pour la deuxième édition de sa braderie en 2017.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Victor Hugo une subvention de 3 000 €, pour l'aider dans la mise en œuvre de son programme d'animations commerciales et de promotion du quartier, pour l'année 2018.

4- Association Vitton Actions- 6^e arrondissement-attribution d'une subvention de 2 400 € pour l'organisation d'actions d'animations et promotion du commerce local en juin et septembre 2018

L'association des commerçants dénommée Vitton Actions dont le siège social se situe 33 rue Bossuet dans le 6^e arrondissement de Lyon regroupe 38 commerçants du cours Vitton. Elle a été créée par ces derniers en avril 2015 pour animer et promouvoir ce quartier qui constitue un linéaire essentiel pour l'animation commerciale.

Elle organise des actions pour dynamiser le commerce : un vide grenier, une semaine du soleil, des illuminations de la rue, des spectacles de magie, des décorations des magasins.

En 2018, elle souhaite organiser deux animations : « La semaine du soleil » du 5 au 9 juin et une opération pour la rentrée scolaire. Elles consisteront en des tombolas, décorations des magasins et outils de communication.

Le budget prévisionnel de l'association pour 2018 est 22 000 €, dont 8 000 € pour organiser ces deux événements promotionnels.

Il n'y a pas eu de subvention versée au titre de ces événements en 2017.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue une subvention de 2 400 € à l'association Vitton Actions pour l'aider à couvrir ses frais de communication.

5 – Association « Cœur du 7 » – 7^e arrondissement : attribution d'une subvention de 3 000 euros pour son programme annuel d'animations commerciales et de promotion du quartier

Comptant 40 adhérents, l'association Cœur du 7 a été créée en 2015 et regroupe des artisans et des commerçants situés dans le secteur Thibaudière/Jean-Jaurès/Saint-Louis dans le 7^e arrondissement.

Ses principaux objectifs sont de renforcer l'attractivité commerciale et d'organiser des animations afin de participer à la vie de quartier.

Le quartier de la Thibaudière est en pleine mutation sociologique. Il attire de plus en plus une population aisée, grâce à un marché de l'immobilier attractif et l'installation de commerces qualitatifs, pour la majorité des indépendants.

Depuis sa création, l'association Cœur du 7 organise régulièrement des animations grâce au dynamisme et au bénévolat de ses membres actifs : Fête des Terrasses, Dolce Vita à Thibaudière, loto, édition d'un calendrier des commerçants avec un travail photographique, Père Noël pour les Fêtes de fin d'année, illuminations de l'avenue Jean-Jaurès et la rue de la Thibaudière pour la première fois depuis de nombreuses années.

Néanmoins, comme il s'agit d'une jeune association de commerçants, son potentiel reste à développer. En effet, l'association ne dispose pas de salariés et fonctionne essentiellement avec les cotisations de ses adhésions.

Après avoir amélioré en 2017 ses outils de communication (édition d'une gazette, création de bâches pour les événements), pour 2018, l'association envisage de développer son programme d'animations en y intégrant de nouvelles actions :

- organiser un marché de la création « Créa'cœur Market » un dimanche de juin afin de mettre en avant les créateurs du 7^e arrondissement ;
- créer des sacs cabas avec les logos de ses adhérents afin de limiter l'usage de sacs plastiques et en même temps promouvoir les commerçants du quartier ;
- installer des « boîtes à idées » chez certains commerçants afin de permettre à la population de transmettre ses idées et envies sur les actions d'animation à mener dans le quartier.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2018 est de 30 500 €.

En 2017, l'association a sollicité pour la première fois l'aide financière de la Ville de Lyon. Ainsi, par délibération n° 2017/3275 du 25 septembre 2017, vous avez alloué à l'association « Cœur du 7 », une subvention de 3 000 € pour l'amélioration de ses outils de communication.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Cœur du 7 une subvention de 3 000 € pour l'aider dans la mise en œuvre de son programme d'animations commerciales et de promotion du quartier pour l'année 2018.

6 - Association Mon marché Mon plaisir - 8^e arrondissement : attribution d'une subvention de 2 000 euros pour le programme de valorisation du marché place Ambroise Courtois à Lyon 8^e

Depuis 2012, l'association "Mon Marché, Mon Plaisir" assure la promotion, la traçabilité, le goût et la qualité des produits vendus sur le marché place Ambroise Courtois à Lyon 8^e. Elle participe à l'animation commerciale du marché et compte parmi ses adhérents un certain nombre de forains et exposants.

Les animations sont liées au rythme saisonnier des produits disponibles sur le marché et s'articulent avec l'actualité événementielle du quartier. Pour l'année 2018, l'association "Mon Marché, Mon Plaisir" prévoit :

- semaine de la Gastronomie avec un chef de cuisine qui vient préparer et faire déguster un plat préparé avec des produits du marché ;
- Beaujolais nouveau : dégustation charcuterie, fromage et ambiance musicale ;
- Fête des agrumes : clémentine, orange... avec le marché de gros Lyon-Corbas dégustation, recette... ;
- pour les fêtes de Noël : photographie avec le Père Noël offerte par l'association et organisation d'un marché équitable avec les associations de l'arrondissement / aide aux écoles de Madagascar, aide aux sans-abris.... ;
- Pâques : chasse aux œufs pour les enfants, sur les étals du marché ;
- Saveur du printemps : dégustation de nouveaux légumes de saison mi-mai.

D'autres animations sont prévues (Festival Lumières, carnaval...).

Ce programme d'actions variées et gratuites démontre le dynamisme de cette jeune association en termes de créativité et de partenariats noués avec les acteurs du territoire. Ces initiatives contribuent à développer l'attractivité et la convivialité du marché de la place Ambroise Courtois. Elles assurent également la promotion auprès des lyonnais de la gastronomie locale, des produits du terroir et d'une consommation saine et responsable.

Le budget prévisionnel 2018 du programme de valorisation du marché place Ambroise Courtois à Lyon 8^e est de 8 345 €.

En 2017, par délibération n° 2017/2876 du 27 mars 2017, vous avez alloué à l'association Mon Marché Mon Plaisir, une subvention de 2 000 € pour la mise en œuvre de son programme de valorisation du marché place Ambroise Courtois à Lyon 8^e.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Mon Marché, Mon Plaisir une subvention de 2 000 €.

Vu l'avis du conseil des 1^{er}, 2^e, 6^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission **relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme** ;

DELIBERE

1- Les subventions ci-dessous, pour un montant total de 13 400 €, sont allouées aux associations de commerçants et producteurs précités pour la réalisation d'actions d'animation commerciale sur le territoire de la ville de Lyon :

Arrts	Nom de l'association	Adresse du siège de l'association	Objet de l'action	Montant proposé en euros
1 ^{er}	Association Côté Grand'Côte	Mairie du 1 ^{er} arrondissement 2 place Sathonay 69001 Lyon	Réédition et diffusion de la brochure de promotion du quartier de la montée de la Grande Côte.	1 500
2 ^e	Association Le Petit Bellecour	30 rue du Plat 69002 Lyon	Organisation de la Fête de l'Eté 2018.	1 500
2 ^e	Association ACOR Victor Hugo	Mairie du 2 ^e arrondissement 2 rue d'Enghien 69002 Lyon	Programme annuel d'animations commerciales et de promotion du quartier.	3 000
6 ^e	Association Vitton Actions	33 rue Bossuet 69006 Lyon	Programme d'animations et de promotion du commerce local.	2 400
7 ^e	Association Cœur du 7	29 rue de la Thibaudière 69007 Lyon	Programme annuel d'animations commerciales et de promotion du quartier.	3 000
8 ^e	Association Mon marché Mon plaisir	Chez M. Serre Pascal 16 rue Vorlat 69290 St-Genis-les-Ollières	Programme de valorisation du marché place Ambroise Courtois	2 000
TOTAL				13 400

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme ANIMATIONS, opération VALOCIAL, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA